

ASSURANCE SPORTS LOISIRS

Si Jean-Loup a le **sourire**

...



... C'est parce qu'il est couvert quand
il pratique du sport, y compris pour son matériel sportif



**Radiance
mutuelle**

groupe malakoff humanis



Pourquoi bénéficier de **l'assurance Sports Loisirs ?**

L'assurance Sports Loisirs vous couvre au quotidien et durant vos vacances, en cas d'accident, lors de la pratique de **vos activités sportives non professionnelles**.

C'est aussi une Assistance Rapatriement **24h/24 et 365 jours par an** pour vous couvrir en cas d'accident de sport en **France ou à l'étranger**.



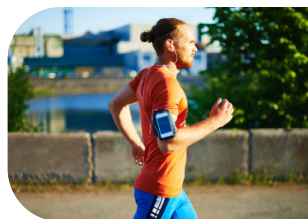
Pour tous et pour tous les sports de loisirs :

Avec l'assurance Sports Loisirs, vous êtes couvert pour toutes vos activités sportives de loisirs **en cas d'accident**.



En toutes circonstances :

- à titre individuel ou en famille,
- au sein d'un club,
- à l'occasion d'un événement sportif,
- au cours d'une compétition en tant qu'amateur.



Une appli innovante pour une pratique sportive en toute sécurité* :

- géolocalisation pendant vos activités,
- alerte auprès de tiers en cas de problème,
- assistance à l'étranger,
- appel d'urgence.

Important à savoir

- **Oui**, cette assurance est un **complément indispensable** à une licence sportive fédérale, sans la remplacer, car elle couvre toutes vos activités en même temps...
- **Oui**, cette assurance fonctionne **sans lien** entre l'activité qui a causé l'accident et celle qui est interrompue. Exemple : si vous vous blessez en faisant du ski et que cela interrompt vos cours de gymnastique, ces derniers seront pris en charge !

* Accessible uniquement sur les forfaits à l'année.

Une protection intégrale dans le monde entier **... sans franchise !**

Une assurance complète qui rembourse le matériel et les activités interrompues ou les frais de séjour.

ACTIVITÉS INTERROMPUES (SPORTIVES¹ OU FRAIS DE SÉJOUR)

jusqu'à
25 €/jour ou 250 €/événement²

DOMMAGES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

jusqu'à **900 €²**

FRAIS DE SANTÉ RESTANT À CHARGE

2 000 €²

FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS

15 000 €²

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

France et étranger

GARANTIE ASSISTANCE À DOMICILE

jusqu'à **10h³**



Vitalmut Sports Loisirs est une association à rayonnement national, qui a pour objectif de promouvoir la santé par les sports de loisirs, dans une démarche éducative, solidaire, préventive et partenariale que nous vous proposons de partager. Fort de 30 ans d'existence, **Vitalmut Sports Loisirs** a engendré un dispositif articulé autour d'un service d'assurance et d'assistance, et de services évolutifs, s'adaptant en permanence aux besoins de ses membres dans le respect de leur diversité.

¹ Abonnements, stages, forfaits, etc.

² Limite d'intervention et prise en charge par sinistre.

³ Jusqu'à 10 heures d'aide ménagère réparties sur 4 semaines et 10 heures de garde d'enfant.

Une plate-forme

d'assurance et d'assistance

L'assurance Sports Loisirs intervient en cas d'accident médicalement constaté, subi dans le cadre de la pratique d'un sport ou d'une activité sportive de loisirs garantie.

Remboursements et indemnisations

DOMMAGES CORPORELS

- Prise en charge des frais de santé en **complément de la Sécurité sociale** pour la part des frais restés à la charge de l'assuré
- Versement d'une **indemnité aux personnes définies** en cas de décès de l'assuré
- Versement d'une allocation forfaitaire de **17 € par nuitée** pendant 100 jours



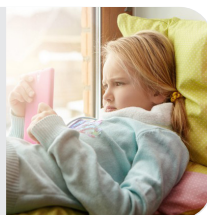
DOMMAGES MATÉRIELS

- **Frais de réparations** de votre matériel sportif
- **Frais de remboursement** de votre matériel sportif endommagé



ACTIVITÉS INTERROMPUES

- Garantie de **toutes les activités sportives** ne pouvant plus être pratiquées : abonnements, stages, forfaits, etc.
- **Frais d'interruption** de séjour



ASSISTANCE

- Assistance à domicile (aide-ménagère et garde d'enfant)
- **Frais de recherche et de secours**
- Assistance médicale / rapatriement



Une assurance pour **tous les sports de loisirs**

3 formules personnalisables :

	 SOLO	 DUO	 FAMILLE
À la journée	•	•	•
À la semaine	•	•	•
À l'année	+ Appli	+ Appli	+ Appli

Une appli innovante pour le sport :

Un oeil sur moi pour ma sécurité

- Je sélectionne **un temps et/ou une destination**.
- **Au départ** : un SMS est envoyé au(x) proche(s) sélectionné(s) pour les avertir de mon activité et suivre mon trajet (sans télécharger l'appli).
- **À l'arrivée** : un SMS est envoyé au(x) proche(s) sélectionné(s) pour les informer de mon arrivée quand j'appuie sur « Terminer l'activité ».
- **Si je n'ai pas appuyé sur « Terminer l'activité »**, je suis relancé par un SMS pour me le signaler.
- **Si je ne réponds pas**, un SMS part au(x) proche(s) sélectionné(s) pour me contacter.



Je pars en voyage

- assistance médicale sur place,
- partagez votre géolocalisation, photos et messages.

Où êtes-vous ?

Voir la géolocalisation de vos proches à tout instant, c'est plus facile pour se retrouver.

Appel d'urgence

Nous prévenons les secours, si nécessaire, en transmettant votre géolocalisation.

Qu'est ce qui n'est pas assuré ?

- Les sinistres réalisés avant la prise d'effet du contrat et après sa date de résiliation.
- Les sinistres non liés à un accident médicalement constaté subi par l'assuré dans le cadre de la pratique d'un sport tel que défini dans la notice.
- La pratique, à titre professionnel, de tout sport.
- Les accidents résultants de votre participation, même à titre d'amateur aux sports suivants : sports mécaniques (quel que soit le véhicule à moteur utilisé), sports aériens, alpinisme de haute montagne au-delà de 6 000 m, bobsleigh, hockey sur glace, skeleton, sports de combats (hors judo, viet vo dao, aikido, karaté de contact et traditionnel et tai-chi-chuan), spéléologie, chasse.



Point de contact Vitalmut



04 79 96 81 67



contact@vitalmut.fr



Association Vitalmut Sports Loisirs
17 rue Jean Jaurès
74000 Annecy

Rendez-vous sur **vitalmut.fr**

Point de contact Radiance Mutuelle



0 800 402 001

Service & appel
gratuits

Rendez-vous sur **radiance.fr**



Radiance Mutuelle - assureur des produits santé, distributeur des produits santé, prévoyance, épargne, auto, habitation, protection juridique, santé animale - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité, Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n°483 747 333. Siège social : 95 rue Vendôme 69006 LYON - Autorité de contrôle : ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 9. **Vitalmut** - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 17 rue Jean Jaurès 74000 Annecy. **Mutuaide Assistance** assureur des garanties dommages matériel et assistance - Entreprise régie par le Code des Assurances RCS 383 974 086 Bobigny, S.A. au capital de 12.558.240 € entièrement versé - 126, rue de la Piazza - CS 20010 - 93196 Noisy-le-Grand Cedex - **Radiance Mutuelle**, assureur des garanties dommages corporels, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 483 74 333 dont le siège social est situé 95 rue Vendôme 69006 Lyon



**Radiance
mutuelle**

groupe malakoff humanis

